



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



AGENCE NATIONALE D' INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU MALI.

STATUT ET MISSIONS

ORGANISATION ET MECANISMES D' INTERVENTION

SERVICES OFFERTS ET AVANTAGES DU DISPOSITIF

PRESENTATION PAR

**Mohamed AG ERLAF
Directeur Général de l'ANICT**

Atelier sur la gouvernance locale et l'allègement de la pauvreté
Tunis, Tunisie, 21-24 juin 2005



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



L' AGENCE ANIME LE DISPOSITIF NATIONAL D' APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE LA REFORME DE DECENTRALISATION DONT LES OBJECTIFS PRINCIPAUX SONT

1. **Réduire la pauvreté par la promotion du développement local sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales**
2. **Améliorer les performances de l'Administration d'Etat**
par ajoutement
3. **Favoriser l'épanouissement de la citoyenneté locale**
4. **Faire émerger un secteur privé local dynamique**



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE

LES EFFETS MAJEURS RECHERCHES PAR CETTE REFORME SONT:

- La participation des citoyens à la gestion des affaires locales est assurée
- La participation aux élections locales est accrue
- La démocratie locale est renforcée
- La gestion des collectivités territoriales est rendue efficace grâce aux appuis techniques et financiers dont elles bénéficient (*appui conseil de l'Etat en +*)
- La répartition des équipements publics et l'accès des populations aux services de base sont améliorés grâce aux appuis financiers spécifiques
- L'offre qualitative de services de proximité est développée
- Des emplois locaux sont créés et maintenus
- Des richesses locales sont créées et redistribuées



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



STATUT ET MISSIONS DE L'ANICT

L'AGENCE EST UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF DOTE DE LA PERSONNALITE MORALE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIERE CHARGE DE:

- RECEVOIR ET ALLOUER AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES LES SUBVENTIONS DESTINEES A LA REALISATION DE LEURS INVESTISSEMENTS, SOUS LEUR MAITRISE D'OUVRAGE
- ASSURER UNE PEREQUATION ENTRE LES SUBVENTIONS EN TENANT COMPTE DU DEGRE DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES, SUIVANT DES CRITERES DEFINIS PAR LE GOUVERNEMENT
- AIDER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES A DEVELOPPER LES SERVICES DE PROXIMITE RENDUS A LEURS ADMINISTRES, PAR LA REALISATION D'EQUIPEMENTS
- INCITER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES A DEVELOPPER LA MOBILISATION DE LEURS RESSOURCES FINANCIERES PROPRES
- GARANTIR LES PRETS CONTRACTES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LE FINANCEMENT DE LEURS INVESTISSEMENTS *(garantie ris ex ante = pb d'ordre patrimonial)*



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE

AFFECTATION GEOGRAPHIQUE ET/OU SECTORIELLE DES SUBVENTIONS: exemple du FICT 2005

REGIONS	ETAT	FED	AFD	KFW	PAI	FCD	ACDI
KAYES	TOUS	TOUS	TOUS	-	-	EDUCATION-SANTE	EDUCATION(EAU+MOBILIER)
KKORO	TOUS	TOUS	-	TOUS	-	-	-
SIKASSO	TOUS	TOUS	TOUS	-	HYDRAULIQUE	-	-
SEGOU	TOUS	TOUS	-	TOUS	-	-	-
MOPTI	TOUS	TOUS	-	-	-	EDUCATION-SANTE	-
TOMBTOU	TOUS	TOUS	-	-	-	-	EDUCATION(EAU+MOBILIER)
GAO	TOUS	TOUS	-	-	-	-	EDUCATION(EAU+MOBILIER)
KIDAL	TOUS	TOUS	-	-	-	-	EDUCATION(EAU+MOBILIER)
D. BAMAKO	TOUS	-	EDUCATION	-	-	-	-



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE

COFINANCEMENT DES DROITS DE TIRAGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES en millions FCFA

Code	LIBELLE	INDICE	DROITS DE TIRAGE	ETAT	FED	AFD	FCD	ACDI
1325	Sero Diamanou	28,88	11	-	8	-	1	2
1326	Somankidy	18,97	7	-	4	-	1	2
1327	Sony	16,09	6	-	3	-	1	2
1328	Tafacirga	19,25	7	-	4	-	1	2
1400	CER KENIEBA	24,41	10	10	-	-	-	-
1401	Baye	25,77	9	-	6	-	1	2
1402	Dabia	20,00	7	-	4	-	1	2



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



CONTRIBUTION DES BENEFICIAIRES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

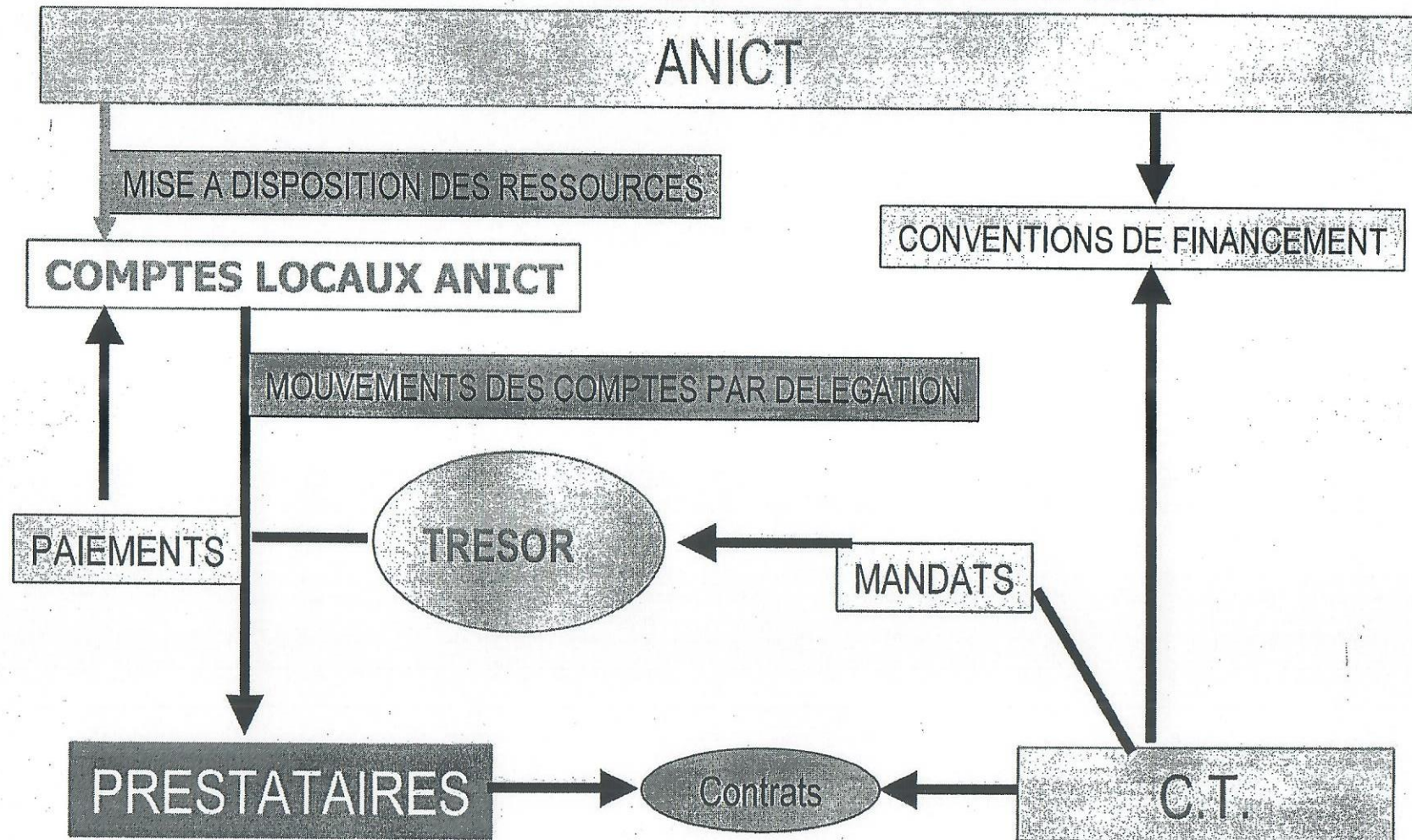
SECTEUR D' INVESTISSEMENT	APPORT CT	SUBVENTION ANICT	TOTAL
GRN-ENVIRONNEMENT	5%	95%	100%
HYDRAULIQUE	10%	90%	100%
EDUCATION	15%	85%	100%
SANTE	15%	85%	100%
EQUIPTS MARCHANDS	15%	85%	100%
EQUIPTS DE STRUCTURE	20%	80%	100%



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



RELATIONS ENTRE LES ACTEURS LOCAUX

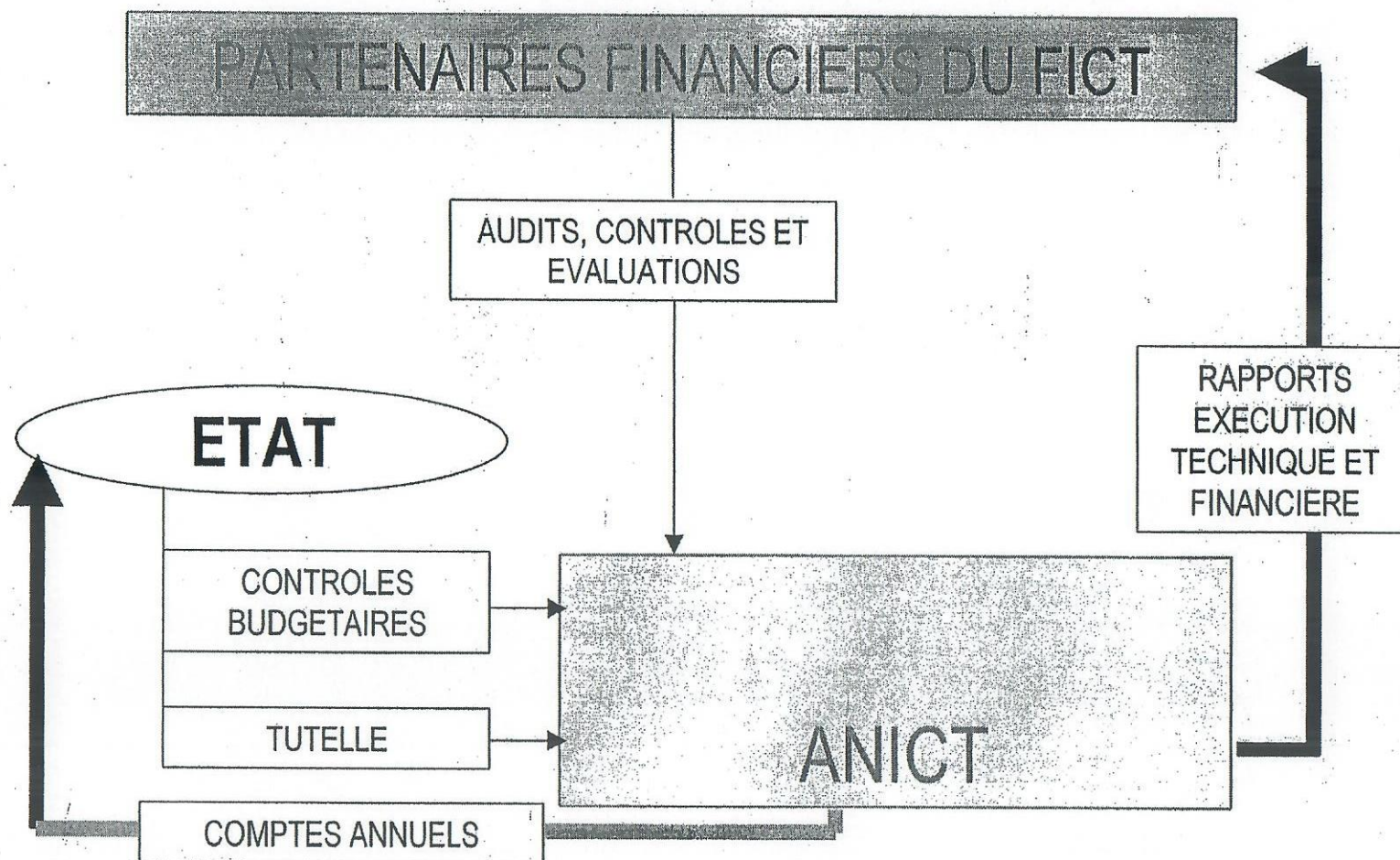




INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



LE CONTROLE DU DISPOSITIF



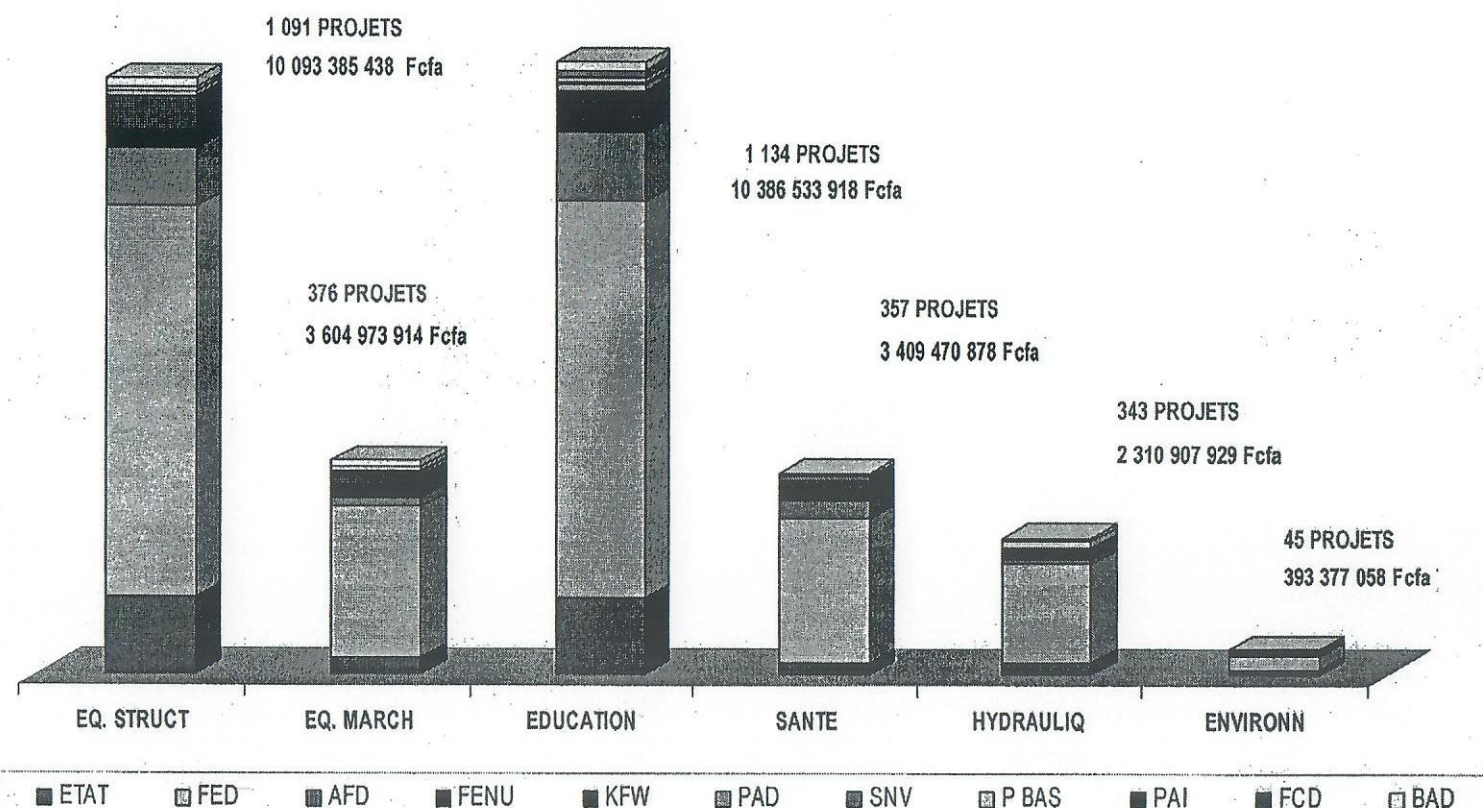


INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DU FICT 2001-2004

3746 PROJETS FINANCES





INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE



AVANTAGES POUR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS EXTERIEURS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1. COFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET PARTAGE DES RISQUES
2. INTERVENTION A LA CARTE: SECTORIELLE ET/OU GEOGRAPHIQUE
3. REDUCTION DES FRAIS DE GESTION DES PROGRAMMES
4. REDUCTION DU NOMBRE D' INTERLOCUTEURS ET DE PROCEDURES
5. ACCESSIBILITE POUR LES AUDITS ET CONTROLES EXTERNES
6. TRACABILITE DES FINANCEMENTS ASSUREE
7. TRES FORT TAUX DE MOBILISATION (>85%) DES RESSOURCES
8. RAPIDITE DES DECAISSEMENTS (15 à 20% de recouvrement)



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE

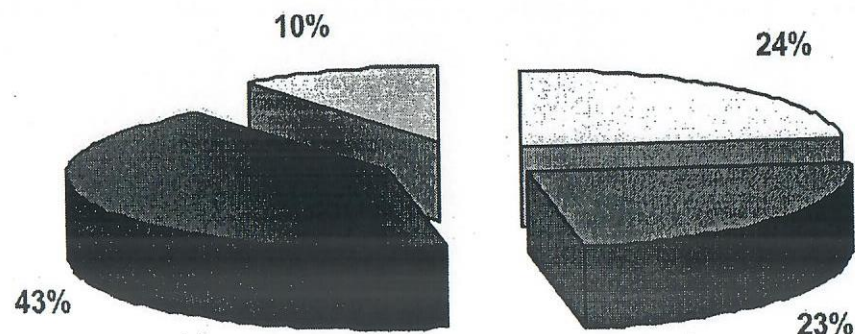


UTILISATION DES RESSOURCES DU FICT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR CONTRIBUER A L' ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)



INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE

UTILISATION SECTORIELLE DES SUBVENTIONS PAR LES C.T. DE LA REGION DE MOPTI EN 2004



■ EDUCATION ■ SANTE ■ EQUIPT □ HYDRAUL-GRN

REGION DE MOPTI	1 271 703 704			
UTILISATION DES SUBVENTIONS	EDUCATION	SANTE	EQUIPT	HYDRAUL-GRN
MONTANT INVESTI	303 108 640	296 092 274	545 115 073	127 387 717
TAUX REGIONAL	24%	23%	43%	10%
OBJECTIFS DU CSLP	12,30%	16,40%	31,20%	9,90%